

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

---

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000*

**Séance publique du 24 novembre 2022**

Membres en exercice : 8  
Date de Publicité : 22/09/2022

D/2022-037

Aujourd'hui, jeudi 24 novembre 2022, à 10 heures, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Delphine JAMET**

Etaient présents :

*A titre de titulaires :*

Mesdames JAMET, DEMANGE et KUHN et Monsieur BELPERRON

*A titre de suppléants :*

Madame DELNESTE

*A titre de titulaire en distanciel :*

Madame SCHMITT

*A titre de suppléant en distanciel :*

Madame JUSTOME et Monsieur FEYTOUT

Madame DELUC, excusée, avait donné pouvoir à Madame DELNESTE.

Etaient excusés :

Mesdames AMOUROUX, BOUVIER, DELUC, EL KHADIR, FAHMY et LE BOULANGER  
et Messieurs ARFEUILLE et GIRARD

*SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC*

D/2022-037

*CHOIX DES SOCIETES CHARGEES DE LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR  
LA RESTAURATION COLLECTIVE ISSUES DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE*

**DECISION - AUTORISATION**

Le rapport suivant est présenté au Comité Syndical:

Dans le cadre de l'activité du SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée pour la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration collective

La commission d'appel d'offre, réunie le 24 novembre 2022, a proposé de retenir les sociétés suivantes :

- Lot n° 22.D01 : Bouillons et herbes aromatiques

Société : GMD FROMAFRUIT

- Lot n° 22.D02 : Fonds et bases culinaires pour préparation de sauces

Société : CAP TRAITEUR

- Lot n° 22.D03 : Epicerie et denrées alimentaires appertisées

Société : GMD FROMAFRUIT

- Lot n° 22.D06 : Pâtes fraîches surgelées et cuites

Société : PASSION FROID (POMONA)

- Lot n° 22.D10 : Légumes crus préparés (produits de la 4ème gamme)

Société : GP4G

- Lot n° 22.D13 : Produits de la mer bruts ou élaborés

Société : SYSCO

En revanche il vous est proposé de déclarer le lot 22.D23 « Viande de porc fermier Label Rouge élevé en plein air crue et réfrigérée » sans suite en raison de l'absence d'offre.

[www.sivu-bordeauxmerignac.fr](http://www.sivu-bordeauxmerignac.fr)

40 avenue de la gare CS12055 – 33073 BORDEAUX CEDEX  
Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com  
SIRET 253 306 187 00035

## LE COMITE SYNDICAL

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 24 novembre 2022,

Adopte la délibération suivante :

### Article 1 :

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

- Lot n° 22.D01 : Bouillons et herbes aromatiques

Société : GMD FROMAFRUIT

- Lot n° 22.D02 : Fonds et bases culinaires pour préparation de sauces

Société : CAP TRAITEUR

- Lot n° 22.D03 : Epicerie et denrées alimentaires appertisées

Société : GMD FROMAFRUIT

- Lot n° 22.D06 : Pâtes fraîches surgelées et cuites

Société : PASSION FROID (POMONA)

- Lot n° 22.D10 : Légumes crus préparés (produits de la 4ème gamme)

Société : GP4G

- Lot n° 22.D13 : Produits de la mer bruts ou élaborés

Société : SYSCO

En revanche le lot 22.D23 « Viande de porc fermier Label Rouge élevé en plein air crue et réfrigérée » est déclaré sans suite en raison de l'absence d'offre.

### Article 2 :

Autorise sa Présidente à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

Adopté :

Voix pour : 8

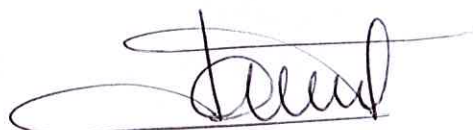
Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le

24/11/22

La Présidente



Delphine JAMET